

**Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et Question n° 287  
de la Commande Publique**

**DACP**

**REF : DACP2013066**

**Signataire : ED/OL**

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jean François Monino

**OBJET : Marché de missions de contrôles techniques et d'avis techniques.  
Années 2014 à 2016. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Le conseil municipal, afin de permettre la réalisation des études nécessaires dans le cadre de différentes opérations de construction de réhabilitation, d'aménagement ou d'études de faisabilité, approuvait le 25 octobre 2012, le projet de marché relatif aux missions relevant de la maîtrise d'ouvrage à mener pour les années 2013 à 2016.

Ce marché à bons de commande a été passé sur appel d'offres, pour une durée d'une année allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'une année, trois années au maximum (échéance prévue au plus tard le 31 décembre 2016, Ce marché comportait les 5 lots et seuils annuels suivants :

<b>ALLOTISSEMENT</b>	<b>Seuil minimum annuel (HT)</b>	<b>Seuil maximum annuel (HT)</b>
<b>Lot n°1 :</b> Missions géotechniques	Pas de seuil minimum	100 000 € HT
<b>Lot n°2 :</b> Missions d'études et d'analyses des pollutions environnementales (eau, air, sol)	Pas de seuil minimum	80 000 € HT
<b>Lot n°3 :</b> Missions de contrôles techniques et d'avis techniques	Pas de seuil minimum	100 000 € HT
<b>Lot n°4 :</b> Missions de coordination de Sécurité Protection de la Santé (SPS)	Pas de seuil minimum	80 000 € HT
<b>Lot n°5 :</b> Mission de coordination SSI (Système de Sécurité Incendie)	Pas de seuil minimum	30 000 € HT

S'agissant d'un marché relatif aux missions relevant de la maîtrise d'ouvrage, les prestations dépendent d'autres opérations et sont donc susceptibles de varier de manière importante chaque année (il est même possible que certaines missions ne soient pas engagées certaines années). C'est pourquoi, les lots ne comportent pas de seuil minimum.

Cependant, eu égard à l'importance et à la nature des opérations d'ores et déjà programmées pour les trois années à venir, (aménagement des locaux pour le déploiement des nouveaux rythmes scolaires, aménagement des locaux de la CPAM en cours d'acquisition, construction du groupe scolaire port Chemin Vert, entre autres...) le seuil relatif au seul lot n°3 doit faire l'objet d'une revalorisation qui ne peut être traitée par voie d'avenant.

Ainsi, partant de ce constat, comme y autorise le code des marchés publics, le titulaire du contrat concerné a été informé que l'exécution du lot qui lui a été confié ne serait pas reconduite pour les exercices à venir.

En conséquence, il y a lieu de lancer une nouvelle procédure de mise en concurrence pour répondre aux besoins en la matière.

Le marché à bons de commande sera passé sur appel d'offres, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics, pour une durée d'une année allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'une année, deux années au maximum, de telle sorte d'en faire coïncider l'échéance avec celles des lots qui eux voient leur exécution pérennisée. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016, au plus tard.

Missions de contrôles techniques et d'avis techniques	Pas de seuil minimum	120 000 € HT
---	----------------------	--------------

Pour information, le montant des dépenses sur ce marché se sont élevées en 2012 à **80 097.45 € HT**

Ces dépenses seront imputées aux natures 2013 ou 2313 et aux fonctions relatives aux opérations, sur le budget communal des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la mission Missions de contrôles techniques et d'avis techniques et d'autoriser le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à le signer.

Avis favorable de la Commission n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013066

Signataire : ED/OL

**OBJET : Marché de missions de contrôles techniques et d'avis techniques. Années 2014 à 2016. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le budget communal,

Vu le projet de marché,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

Considérant que le montant du seuil maximum du marché actuellement en cours, eu égard à l'importance et à la nature des opérations d'ors et déjà programmées pour les trois années à venir, doit faire l'objet d'une revalorisation, ne pouvant être réglée par voie d'avenant, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents de pour les 3 années à venir.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de marché relatif à la « mission de contrôles techniques et d'avis techniques » passé sur appel d'offres, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics, pour une durée d'une année allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'une année, deux années au maximum,. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016, au plus tard.

Le marché est passé à prix unitaires et fera l'objet de bons de commandes susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Pas de seuil minimum            120 000 € HT

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le contrat subséquent.

Le Maire  
Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 23/09/2013  
Publié le 23/09/2013  
Certifié exécutoire le : 23/09/2013  
Le Maire  
Jacques SALVATOR